Genève se donne un Musée d'ethnographie agrandi

VOTATIONS | La Ville accepte, à deux contre un, d'agrandir le Musée d'ethnographie. Le canton rejette à trois contre deux la réforme de l'assurance chômage.

© Graber Pulver Architekten AG / Architron | Le projet d'extension du Musée d'ethnographie, vu du boulevard Carl-Vogt, passe la rampe.

MARC MOULIN | 26.09.2010 | 15:51
Dernière mise à jour: 27.09.2010 | 09:48

Les citoyens de la Ville de Genève ont accepté ce dimanche à 67% d'agrandir leur Musée d'ethnographie, selon les résultats définitifs. La participation a plafonné à 36,1%. L'extension du Musée d'ethnographie était acceptée par l'ensemble des partis mais contestée par trois groupements ad hoc. Ces opposants ont mis en exergue la sauvegarde de la trentaine de tilleuls de la cour du musée, qui seraient sacrifiés par l'agrandissement bâti sur et, pour la plus grande part, sous cette esplanade. Les promoteurs du projet ont pour leur part mis en avant diverses mesures de compensation paysagère ainsi que la nécessité d'offrir au musée un espace digne de ses collections.

«Le peuple a compris que ce musée est un enjeu culturel important», s'est félicité Patrice Mugny, magistrat chargé de la Culture. Selon son homologue aux Constructions, Rémy Pagani, les travaux pourront démarrer dans un mois. «Je remercie les référendaires qui nous ont permis d'asseoir ce projet sur une volonté populaire claire et d'améliorer le projet d'esplanade avec des plantations que nous nous engageons à réaliser», a déclaré l'élu d'A Gauche toute! Le musée agrandi devrait être achevé fin 2013 et ouvrir au public avant la fin de l'année suivante.

Trois objets cantonaux

Selon des résultats également définitifs, les citoyens du canton de Genève ont accepté de réorganiser leur appareil judiciaire, conformément à l'harmonisation des procédures qui a été votée au niveau national. Deux textes étaient soumis au peuple. Le premier, de rang constitutionnel, permet de renoncer à une élection populaire des magistrats, qui seront adoubés par le Grand Conseil lors d'une session extraordinaire le 12 novembre. Il a été accepté à 85,4%. Le second, d'ordre législatif, transforme de fond en comble les structures de la justice genevoise, entérinant notamment la disparition des juges d'instructions qui deviendront procureurs au sein d'un ministère public élargi. Il a été voté à 79,4%. Seule la gauche dure combattait les deux objets relatifs à la réorganisation du troisième pouvoir. Les Verts contestaient son volet législatif.

Autre objet soumis au scrutin cantonal, une adaptation de la Constitution visant à ce que la Cour des comptes puisse aussi inspecter les services de la Constituante, instituée en 2008. Soumise au référendum obligatoire, cette modification n'était nullement contestée et a été votée à 92,9%. «Les régimes démocratiques peuvent parfois être staliniens», a ironisé le président du Conseil d'Etat, François Longchamp.

Non genevois sur le chômage

Les Genevois refusent à 60,5% la révision de l'assurance chômage. Visant à rééquilibrer le budget de cette assurance, la réforme prévoit une hausse des cotisations salariales, qui passent de 2 à 2,2%, couplée avec des réductions ciblées des prestations, affectant notamment les jeunes de moins de 25 ans sans enfants qui ne seraient plus couverts que pendant 9 mois au lieu de 18. A 15 h 30, la révision semble passer la rampe à 53,3% à l'échelle nationale, alors que seul le canton de Berne n'a pas rendu ses résultats. Comme Genève, les autres cantons latins ainsi que Bâle-Ville ont rejeté la révision.

Selon François Longchamp, chargé du Département cantonal de la Solidarité et de l'Emploi, la révision aura des «conséquences particulières pour Genève, notamment sur la capacité du dispositif à absorber la prise en charge des chômeurs de longue durée, ceux qui doivent avoir notre attention maximale». Des contacts ont déjà été noués avec le secrétariat fédéral à l'Economie ainsi qu'avec l'Hospice général à Genève pour préparer la suite. Genève a notamment demandé en septembre un renouvellement pour six mois du régime d'indemnisations chômage prolongées, qui doit s'achever fin novembre. «On fera le maximum pour limiter les conséquences en mettant sur pied les appuis nécessaires», a promis le radical. L'exécutif pourrait notamment demander au parlement d'accélérer l'examen d'un projet de loi qui vise à améliorer la formation et la réinsertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale.